



DECLARATION DU SE-UNSA A LA CAPD DU 13 SEPTEMBRE 2018

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames, Messieurs,

Avant de commencer notre déclaration liminaire, nous voulons dans cette instance, commenter les dernières mesures envisagées par le gouvernement, tout simplement parce qu'elles remettent en question la légitimité de notre travail et de notre présence ici aujourd'hui. Peu de personnels en ont encore connaissance mais la présentation par la DGAFF, au nom du gouvernement, d'un scénario pour les futures CAP (Commissions Administratives Paritaires) et CCP (Commissions Consultatives Paritaires), est en contradiction totale avec les concepts de modernisation et d'amélioration qui le sous-tend. Le projet mis sur la table est plus proche d'une transformation radicale et verticale qui pénaliserait gravement les droits des enseignants.

Je ne suis pas en train d'allumer des incendies inutilement dans le but de stigmatiser ; chacun sait que ce n'est pas notre Credo au Se-UNSA...

Je parle concrètement du projet présenté par le gouvernement le 25 mai dernier qui veut supprimer littéralement toutes les compétences des CAP sur les actes de mobilité et de mutation et les promotions. De fait, il ne restera plus aux CAP que l'étude des demandes de recours des agents et à se prononcer sur les sanctions disciplinaires. L'idée de supprimer le paritarisme est même évoquée !

Le SE-Unsa rappelle toute l'importance que les enseignants doivent accorder à ces instances de dialogue social. **Supprimer les CHSCT ou les missions des CAP/CCP** revient à laisser seul, chaque agent face à son employeur.

Nous prônons de notre côté une véritable modernisation du dialogue social. Et puisque charité bien ordonnée commence par soi-même, notre organisation s'oblige à sortir des postures archaïques en étant force de propositions. Au Se-Unsa, lorsqu'on s'oppose, on propose ! Ce n'est pas seulement un slogan sur des affiches. Nous suivons cette ligne de conduite à tous les moments de nos échanges, ce que nous proposons en instances a été anticipé, débattu et voté en bureau ou en congrès.

Chacun ici respecte ces commissions car nous savons qu'elles garantissent l'équité de traitement et la transparence. Prenons l'exemple des CAPD des mouvements inter et intra-départementaux qui concernent plusieurs centaines de milliers d'agents de l'Education chaque année. Malgré le travail rigoureux de vos services, peut-on raisonnablement imaginer que ces opérations reposent sur l'administration seule, sans les représentants des personnels ? Qui seraient les plus grands perdants ? Au bout du compte, les personnels que nous défendons de toute façon. Quel est donc l'objectif poursuivi par les porteurs de ce projet ?

Nous devons, les enseignants doivent préserver ces instances et le rôle que nous y jouons pour eux... Il faudra commencer par se mobiliser lors des **élections professionnelles du 6 décembre** pour, plus que jamais, participer au vote et réaffirmer le refus d'être privés de représentants élus pour défendre leurs droits dans les différentes commissions.

Venons-en à l'objet de cette CAPD. **Cette rentrée scolaire** est marquée selon nous par la lassitude et la tension qui montent chez les personnels de l'Éducation nationale. Des personnels las des politiques successives qui leur demandent sans cesse de défaire et refaire, et sur un ton de plus en plus injonctif. Nous le répétons depuis 15 mois : il faut déconnecter le temps Education du temps politique ! Pourtant, le président et, derrière lui, notre ministre persistent et signent.

Après des « recommandations » en avril ; sont parues pendant l'été des modifications de programmes en français, en mathématiques et en éducation morale et civique. Des repères annuels vont bientôt être publiés. Tout cela pour une mise en œuvre immédiate en dépit de leur travail de planification et de conception. Ces injonctions sont contre-productives !

Enseigner est un acte complexe qui travaille sur de l'humain et à ce titre, des préconisations nationales normées ne peuvent être que des repères, des repères utiles mais seulement pour étayer un travail collectif de conception, d'accompagnement et d'émancipation.

Les raisons sont nombreuses d'interroger voire de choquer les enseignants que nous sommes et nous pourrions évoquer d'autres préoccupations du côté de nos carrières... Les annonces se sont multipliées dans l'été sur le développement du pouvoir d'achat des enseignants par les heures supplémentaires, la nécessité d'introduire une part de mérite,



le développement des postes à profil, le recours accru aux personnels sous contrat et la réforme des retraites.

Mais nous y reviendrons lors d'instances futures car nous ne saurions terminer cette déclaration sans évoquer la **suppression révoltante des dernières aides à la direction**.

Si notre appel à la grève du 22 mai n'a pas, de toute évidence, mobilisé les équipes autour des directrices, des directeurs et de leurs aides administratives, cela révèle une profonde et silencieuse exaspération de ces personnels. Nous leur devons cette année encore une rentrée réussie. Une rentrée qu'elles et ils ont assurée seuls à la direction des écoles. Mais ne vous y trompez pas, cette apparente résignation débouchera inmanquablement sur une multiplication des cas de burn-out, et par la force des choses à une dégradation des services éducatifs à destination de nos élèves.

Alors grâce à notre intervention insistante dans tous les médias au printemps dernier avec notamment "La semaine de la direction", au niveau national mais aussi localement, la question de la « direction d'école » est finalement inscrite à l'ordre du jour de l'agenda social pour début 2019. Nulle mention de ce sujet précédemment dans l'agenda présenté par le ministre ! C'est pourtant, selon nous, une priorité absolue.

Dès lors, une mission parlementaire flash s'est mise au travail et a rendu ses conclusions dans l'été. Ce rapport fait des constats que nous partageons et fait des propositions ambitieuses, y compris en termes de moyens. Il en est d'autres que nous ne partageons pas, loin s'en faut, en particulier celle de la création d'un nouveau corps. Il faut donc que nous soyons prêts pour engager les discussions dans le bon sens celui qui donne notamment aux directrices et aux directeurs les moyens de se recentrer sur leur cœur de mission en déléguant ce qui peut l'être à des secrétaires formés et pérennes.

Nous reviendrons dans nos questions diverses sur le sort réservé aux personnels qui ont subi de plein fouet la violence de la suppression des contrats aidés et ne manquerons pas de revenir régulièrement sur l'évolution de ce dossier.

C'est donc une année scolaire chargée qui s'ouvre avec surtout et enfin l'ouverture des travaux sur la **nouvelle carte d'éducation prioritaire**. Nous y reviendrons en CDEN et dans les instances appropriées mais sachez que le Se-UNSA compte bien mettre toute la lumière sur ce qui selon nous, doit être au centre de toutes nos réflexions : car avant de parler légitimement de priorité éducative en REP et REP+, nous soulignons l'évidence de la question de la « **concentration de la difficulté scolaire dans nos écoles publiques du fait de l'absence de mixité sociale dans certains quartiers** ». A Nîmes notamment mais pas seulement, les statistiques parlent d'elles-mêmes avec un taux de scolarisation dans le privé largement supérieur au reste du Gard. Le tout financé en partie faut-il le rappeler sur des fonds publics dans la plus grande opacité.

L'absence d'ambition de certaines politiques territoriales dans les plans d'urbanisme fait la part belle au phénomène d'évitement scolaire laissant de fait la grande difficulté scolaire se concentrer toujours plus dans nos écoles publiques. Le Se-UNSA continuera de prendre sa part sur ce sujet de première importance qui couvre la plupart des problèmes de notre société.

Le 19 novembre prochain, Jean-Paul Delahaye, ancien DEGESCO et actuel président national du CNAL (Comité National d'Action Laïque) a accepté notre invitation et viendra tenir conférence à Nîmes sur une journée de stage d'information syndicale. Il parlera aux enseignantes et aux enseignants du Gard de mixités scolaire et sociale, problématique à aborder en amont de celle de l'éducation prioritaire.

Faute d'entendre parler de « mixité sociale » et de « grande difficulté scolaire » au plan de formation ou dans nos temps d'animation pédagogique, puisque désormais focalisés d'autorité sur les seules matières fondamentales, nous espérons pouvoir compter sur votre bienveillance pour qu'un maximum de personnels enseignants, mais plus largement, conseillers pédagogiques, inspectrices et inspecteurs, etc. soient en mesure d'assister à cette journée, dans la mesure bien entendu où les conditions de service sont respectées.

Gageons que ce sujet prendra une part croissante dans les débats et que l'ensemble des acteurs des services publics s'en saisiront pour favoriser l'implication des territoires à commencer par les élus de la république dont la priorité doit être la défense et la promotion des services publics et en particulier du service public d'éducation.

Nous n'avons pas fini de le dire à l'UNSA : pour notre société, ces services publics sont une chance, pas une charge.

Je vous remercie de votre attention.

